

N° 64

Juin 2025

Thanvillé Infos



Photo : Patrick BUHL



SOMMAIRE

Page 2

Finances

Pages 3 , 4

Cadre de vie

Page 5

Du côté de l'école...

Pages 6 et 7

Le coin des associations

Page 8

Le Colibri de Thanvillé

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

lundi 14h - 17h

mardi 9h - 12h

jeudi 15h - 18h

Permanence du maire :

jeudi 16h - 18h, ou sur rendez-vous

Permanence des adjoints :

Uniquement sur rendez-vous le samedi
de 10h à 12h.

Le mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants de Thanvillé,

Lors du conseil municipal du 6 mars 2025, nous avons eu le plaisir de voir le budget adopté à l'unanimité. Je suis heureux de vous annoncer que notre commune est financièrement saine, malgré la baisse des dotations de l'État. Au-delà de ça, nous avons réussi à préserver votre pouvoir d'achat en n'augmentant pas la fiscalité locale. Cette stabilité financière est le fruit d'une gestion rigoureuse de nos finances, et les indicateurs récents confirment que nous avançons dans la bonne direction.

Les travaux de géothermie à l'école touchent à leur fin et la mise en service de cette nouvelle installation se fera dès la rentrée scolaire, pour le confort de nos enfants. (Vous découvrirez plus de détails dans ce numéro)

Nous approchons de la fin du mandat, et je suis fier des projets que nous avons pu réaliser ensemble en respectant vos priorités. Chaque étape a demandé beaucoup d'efforts, notamment pour obtenir des subventions de plus en plus rares.

Enfin, je vous encourage à participer aux événements à venir, comme la journée citoyenne ou les prochaines élections municipales, qui seront l'occasion de se retrouver et d'échanger ensemble.

Je vous souhaite un été paisible, rempli de sérénité et de moments précieux. Prenez soin de vous et merci pour votre confiance.

Avec tout mon dévouement,

Patrick BUHL

Mairie de Thanvillé—Commission communication

9 rue de l'École - 67220 THANVILLÉ - ☎ 03 88 85 62 66 — ✉ mairie@thanville.fr

www.thanville.fr

Dans sa séance du 06/03/2025, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le compte administratif de notre commune :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	84 623,29 €	345 360,30 €
DÉPENSES	110 083,93 €	251 914,13 €
RÉSULTAT	-25 460,64 €	93 446,17 €
RÉSULTAT REPORTÉ	-3 968,04 €	136 146,33 €
Part affectée à l'investissement		-3 968,04 €
RÉSULTAT CUMULÉ	-29 428,68 €	225 624,46 €
Reste à réaliser dépenses	53 169,00 €	
RÉSULTAT	-82 597,68 €	
RÉSULTAT GLOBAL	143 026,78 €	

Après en avoir délibéré, il a également adopté le **budget primitif 2025** qui s'établit comme suit :

Section de Fonctionnement :
422 451,38 €

Section d'Investissement :
241 397,51 €

Taux d'imposition

Comme en 2024, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2025.

Comme chaque année, la municipalité s'efforce de soutenir les initiatives locales qui œuvrent au lien social et à la préservation de notre patrimoine. Ainsi, le conseil municipal a décidé d'allouer les subventions de fonctionnement ci-dessous :

L'ASPÉRULE (1 € / habitant))	638 €
SESMA Grasberg (entretien du cimetière militaire)	400 €
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU VAL DE VILLÉ	100 €

INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2025	SUBVENTIONS	COÛT TOTAL
École : Installation de la géothermie (reste à réaliser)	ADEME - CeA - C2E (Certificat d'Économie d'Énergie)	53 165 €
Bâtiment scolaire : Installation d'un récupérateur d'eau	Agence de l'eau	42 100 €
Voirie : Aménagement d'un parking poids lourds et bus (rue Principale)	CeA	50 000 €
Réseaux : Fibre	/	25 000 €
Cimetière : Plaque ossuaire	/	1 000 €
TVB (Trame Verte et Bleue) : Frais d'étude	Agence de l'eau	5 000 €

FOCUS SUR NOTRE CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

	Évolution du prix du kWh	Évolution de la consommation	Évolution du coût pour la commune
2022 / 2023	+ 13 %	- 55 %	- 45 %
2023 / 2024	+ 11 %	- 6 %	+ 4 %

Grâce à l'extinction de l'éclairage public entre 23 h et 5 h, ainsi qu'au remplacement progressif des lampes au sodium par des L.E.D., le coût pour la commune a pu être maîtrisé, malgré les augmentations substantielles du prix de l'électricité.



2025 sera marquée par la mise en place de la GÉOTHERMIE pour le remplacement et la modernisation du système de chauffage de notre école. Pourquoi ce choix ?



Après de belles années de bons et loyaux services de notre chaudière au fuel, le conseil municipal de Thanvillé a opté pour son remplacement par une énergie renouvelable.

Comme vous avez dû le voir, le terrassement s'est fait pendant les vacances de Pâques pour ne pas perturber le bon fonctionnement de l'école. Les capteurs ont été enfouis sur une superficie de 720 m² à 1,4 m de profondeur. Ce captage « doux » va ainsi permettre de récupérer tranquillement l'énergie stockée dans la terre pour la transférer au chauffage au sol. L'intérêt de la géothermie est à la fois de réduire l'empreinte carbone et de réduire les coûts de fonctionnement. Sur les 46 MWh jusqu'alors consommés chaque année avec l'installation au fuel, la PAC géothermique, elle, ne consommera que 12 MWh. Le nouveau système a été installé en lieu et place de l'ancienne chaudière et permettra « d'économiser » 12 tonnes de CO₂ à l'année (base label E+/C- de l'ADEME).

Pour les travaux, nous avons retenu une entreprise locale et familiale qui a une expérience



de 30 ans en géothermie, la société Alsace Géothermie : certains habitants de Thanvillé ont déjà bénéficié des services de cette entreprise depuis plus de 10 ans, que ce soit lors de la construction de leur maison ou pour le remplacement de leur chaudière traditionnelle. Alsace Géothermie s'est occupée du chiffrage, du démontage du système existant, de l'installation et également du dossier d'aide auprès de l'ADEME. Nous tenons à remercier l'ADEME et la CeA pour leur financement qui a permis de prendre en charge 80 % du coût de la rénovation.



Nous avons également souscrit à l'option « réversible » de la géothermie : grâce à l'installation prochaine de ventilo-convecteurs, les élèves et l'ensemble des équipes pourront travailler dans une ambiance rafraîchie dès la rentrée de septembre.

Marché aux puces



Avec 66 emplacements occupés, notre marché aux puces 2025, qui a eu lieu le 13 avril, a été un succès et nous en sommes très heureux.

La météo a été plutôt clémentine et la bonne humeur était au rendez-vous.

À l'heure du déjeuner, le quartier de l'école a été égayé par l'orchestre des Joyeux Steigeois.

Nous remercions les associations ALCS, AOC et CRÉONS qui se sont chargées de la restauration.

Bourse aux livres de Saint-Pierre-Bois



Nous sommes nombreux à Thanvillé à aimer participer à la bourse aux livres de Saint-Pierre-Bois / Hohwarth et nous adressons un grand bravo aux organisatrices et organisateurs pour ce beau rendez-vous annuel consacré à la lecture.

Notons d'ores et déjà que cette année, la bourse aux livres de Saint-Pierre-Bois / Hohwarth aura lieu les **10, 11 et 12 octobre**.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie de Saint-Pierre-Bois ou maite.wach@orange.fr

Fleurissement



Cette année, le jury de Neubois viendra le **vendredi 25 juillet** afin de sillonner les rues de notre village et décerner des prix aux plus beaux fleurissements.

Les résultats seront publiés sur le bulletin municipal de décembre.

Journée citoyenne



Comme l'année dernière et afin de contribuer ensemble à notre cadre de vie, une journée citoyenne sera organisée le **20 septembre**. L'objectif sera de réaliser tous les petits travaux d'entretien au sein de la commune.

Le midi, tous les participants se retrouveront pour un moment de convivialité autour d'un repas offert par la municipalité.

Pour participer, merci de vous inscrire au secrétariat de mairie avant le 12 septembre.

Repas des Aînés

Le repas de aînés est chaque année apprécié pour sa grande convivialité. C'est un réel plaisir pour l'équipe municipale d'organiser ce moment de joie et de partage intergénérationnel, avec la participation des enfants de l'école.

Cette année, le repas est prévu le samedi 6 décembre.

Vous vous demandez comment gérer les eaux de pluie sur votre terrain ? L'infiltration est-elle obligatoire ? Votre sol est-il adapté ? Comment dimensionner les ouvrages nécessaires à la gestion de vos eaux de pluie ?

Pour répondre à ces questions fréquentes et accompagner les acteurs du territoire, le SDEA a publié sur son site internet deux guides présentant des techniques d'infiltration des eaux pluviales :

Un guide pratique

Vous retrouverez dans ce guide les éléments essentiels concernant la réglementation du SDEA ainsi que des recommandations utiles.

Vous y découvrirez des techniques d'infiltration à mettre en œuvre directement sur votre parcelle, ainsi qu'un test de perméabilité simple à réaliser chez soi.



QR CODE
à scanner



Un guide technique

Ce guide, plus détaillé, est structuré en deux parties complémentaires :

Partie 1 : Prescriptions techniques

Vous y trouverez la réglementation applicable à l'échelle nationale et celle spécifique au SDEA, l'analyse des contraintes techniques des projets et des outils de conception et de dimensionnement illustrés par des exemples concrets.

Partie 2 : Fiches techniques des ouvrages

Par ouvrage d'infiltration, vous trouverez des fiches comprenant une description de l'ouvrage, son principe de fonctionnement, une évaluation multicritère de ses performances, les méthodes de dimensionnement, les règles de mise en œuvre et les consignes d'entretien.



QR CODE
à scanner



Vous retrouverez ces éléments et bien d'autres dans ces deux guides en lignes sur le site du SDEA

Le guide pratique est également disponible en format papier dans les centres et antennes du SDEA

Du côté de l'école ...

Les petites bêtes

Les enfants de l'école de Thanvillé ont pu bénéficier de 5 demi-journées d'intervention des animatrices de la Maison de la Nature de Muttersholtz. La Com-Com de la vallée de Villé a financé ces interventions.

Le projet a porté sur la découverte
des petites bêtes.

Les enfants ont exploré à cette occasion différents espaces dans et aux abords de l'école : la cour, la prairie devant le château, le site de l'école du dehors et le verger du jardin Lilaveronica. Les enfants ont appris à mieux connaître les petites bêtes à travers des « chasses aux petites bêtes », des jeux, des observations, des lectures et des bricolages.

Les enfants ont adhéré avec plaisir à ce projet et maintenant ils mettent à profit leurs découvertes même en dehors de l'école.



Il y avait plein d'activités amusantes comme découper le foin et la paille, couper le bambou, dessiner sur les galets.

C'était rigolo de faire les bombes à graines.

Il y a des petites bêtes qui peuvent nous rendre visite et même s'installer.

J'ai bien aimé travailler et aider les autres dans les ateliers.

Nous avons fabriqué des objets utiles pour nos amies les petites bêtes : les hôtels à insectes, les cagettes qui sont dans la cour, des petits fagots pour les abeilles.

Kùrz ùn Guët

Chaque jeudi, nos producteurs locaux se rassemblent au marché pour vous offrir le meilleur de notre vallée, fruits et légumes frais, fromages authentiques, pains faits maison, miels et bien plus encore. Derrière chaque étal se cache une histoire : celle d'hommes et de femmes passionnés qui travaillent dur pour cultiver, élever et créer avec amour des produits d'exception.

Alors, les jeudis de 16h à 18h30, prenez un panier, venez au marché et choisissez de consommer différemment. Soutenir nos producteurs locaux, c'est investir dans un avenir durable et savoureux.

Merci pour eux, merci pour nous tous.

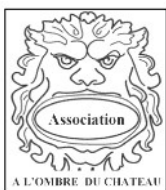
À très bientôt sur le marché !

Les jeudis de 16h à 18h30, rue du Château (parking du périscolaire)

Suivez notre activité sur Facebook



Les animations de l'AOC (Association à l'Ombre du Château)



Situé derrière le château de Thanvillé, le jardin Lilaveronica a été créé en 2011/2012 par le paysagiste Jacques Couturieux. Cet écrin de verdure aux perspectives en mouvement et aux couleurs lumineuses est géré et entretenu par l'AOC depuis 2023. Il offre aux visiteurs des harmonies paysagères, une diversité végétale et une fraîcheur aquatique...

Un bon moment de détente, seul ou en famille !

Le jardin Lilaveronica et l'exposition « Biodiversité à ciel ouvert » : Entrée gratuite

Ouvert les dimanches, jeudis et jours fériés, de mai à octobre, de 14h à 18h

Les visites historiques du château : 5 €/adulte - gratuité enfants (inscription OT de Villé)

Les dimanches, jeudis et jours fériés, de mai à octobre, à 16h



Tél AOC : 06 82 07 38 03

aoc.thanville67@gmail.com

5 rue du Château 67220 Thanvillé



<https://aocthanville67.wixsite.com/>

jardin-lilaveronica.com



C.R.E.O.N.S.



L'association CREONS vit en suivant le rythme scolaire, c'est donc une année supplémentaire qui s'achève avec encore de belles actions qui ont été menées :

- Des ateliers créatifs ont été proposés cet hiver aux plus petits ainsi qu'aux grands.
- Le traditionnel défilé de Carnaval a eu lieu dans une ambiance festive.
- L'association a également pu participer au marché aux puces organisé par la commune en proposant gâteaux, crêpes et café, sous une météo clémente cette année.
- Pour clôturer l'année, l'association a organisé la fête des enfants le 13 juin qui permet aux parents et enfants de se retrouver pour un moment convivial. Nous remercions toutes les personnes qui se sont associées à nous pour que cette fête soit une vraie réussite.
- Enfin, les CM2 ont passé une journée dans les arbres au Parc Alsace Aventure de Breitenbach, avec de grandes émotions à la clé !

Les membres de l'association prennent un peu de repos et vous retrouvent dès le mois de septembre pour de bons moments en perspective !

Si vous souhaitez rejoindre l'association :
creons67220@gmail.com

A.L.C.S.

Les 10 ans du groupe de Qi Gong



Cela fait maintenant 10 ans qu'une dizaine de personnes me suivent avec la même fidélité, persévérance, patience et bienveillance. Bien sûr, le groupe s'est étoffé au fil du temps. Nous en avons même créé 2.

Il va sans dire que le Qi Gong apporte de nombreux bienfaits : il développe l'équilibre, la coordination motrice, la souplesse, la mobilité articulaire, la concentration, la mémoire. Il procure une réelle sensation de détente et de la sérénité dont nous avons bien besoin dans notre monde actuel.

Aline TEXIER

Section Échecs

La section Échecs de l'ALCS est engagée dans de nombreuses compétitions aux niveaux Régional et National. L'équipe adulte, composée en majorité par les adolescents du club, est représentée au niveau National 4.

En championnat individuel, 4 jeunes joueurs ont participé aux championnats de France à Vichy du 17 avril au 4 mai : Léonie Strievi, Louis et Paul Callet et Joachim Brunstein ont fièrement représenté les couleurs du club et ont obtenu d'excellents résultats.



Le programme de nos 8 sections sera diffusé fin août.
À noter dans vos agendas : AG le 21.11.2025 à 20 h

Section Pétanque

Profitant des travaux réalisés par la commune, la section Pétanque a agrandi le boulodrome par l'ajout d'un nouveau terrain. Dorénavant 36 joueurs pourront jouer sur ce nouvel espace. Après les travaux de terrassement, 4 camions de 15 tonnes étaient nécessaires. Les travaux ont été réalisés par les membres de la section, dans une excellente ambiance. Un grand merci à la commune pour son soutien.

Les cours sont occupés par la section les mardis et vendredis après-midi. Le boulodrome accueille les personnes du village, des environs et nous sommes très heureux aujourd'hui de voir aussi les jeunes du secteur nous rejoindre. Les touristes de passage sont également les bienvenus.

Claude GARRE



La section Échecs accueille chaque mardi environ 30 membres, dès 6 ans. Ouverts à tous, nous proposons des cours, des tournois, et nous participons régulièrement aux compétitions locales et nationales.



Et les ados entraînent déjà les plus jeunes !

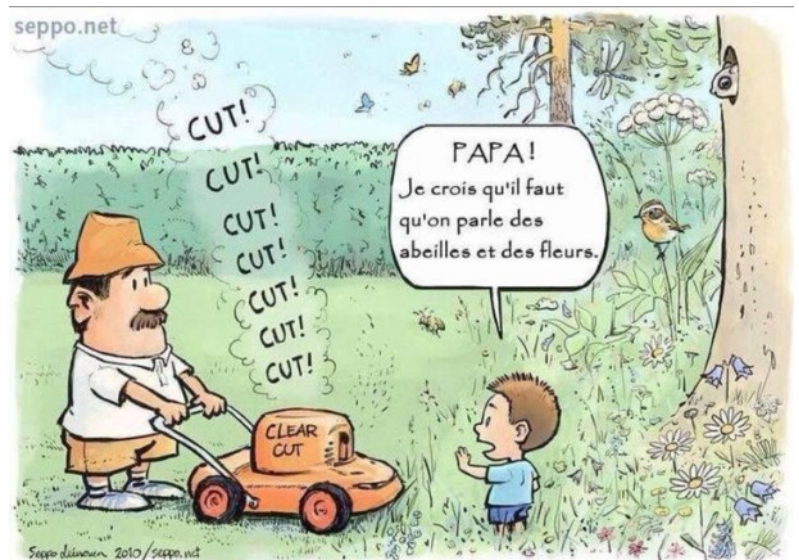
Manu STRIEVI



BIODIVERSITE



Mon jardin, un îlot de fraîcheur vivant qui accueille la biodiversité...



Et si nous parlions de biodiversité en laissant parler les images...



Tonte rase = îlot de chaleur